



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 97937

Texte de la question

Mme Valérie Corre attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la pratique fortement répandue des dépassements d'honoraires notamment chez de nombreux médecins spécialistes du département du Loiret. En effet le coût important des actes prodigués par les médecins de secteur 2 emporte le renoncement aux soins de nombreux ménages. Cette situation n'est pas acceptable et il est de la responsabilité du Gouvernement de garantir l'accès de tous les Français à des soins de qualité. Des pistes sont régulièrement proposées afin de remédier à ces difficultés : fermeture de l'accès au secteur 2 ou rendre le contrat d'accès aux soins obligatoire. Elle lui demande quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Corre](#)

Circonscription : Loiret (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97937

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6738